

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 21 décembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12 et 13 décembre 2017

2017 V 351 Vœu relatif au soutien financier du réseau MAGE.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que le Mage est un groupement de recherche pionnier en France, centré sur l'étude des inégalités entre les femmes et les hommes dans le milieu professionnel ;

Considérant qu'il s'agit du premier réseau de recherche en France centré sur l'étude des inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du travail, créé par Margaret Maruani ;

Considérant que ce réseau de recherche Mage est international et interdisciplinaire, il regroupe plus de 30 centres de recherche dans treize pays, il a publié une dizaine d'ouvrages, souvent traduits à l'étranger, et a organisé plus de 80 colloques internationaux, journées d'étude et débats publics ;

Considérant la particularité de ce réseau qui est d'ouvrir la recherche à l'ensemble des acteurs et actrices de l'égalité, que sont les syndicats, les entreprises, les élu-e-s, les associations et les institutions. Ces recherches sortent ainsi du cercle des spécialistes de la question du genre au travail ;

Considérant que le secrétariat d'État vient de supprimer sa subvention, une première en vingt ans ;
Considérant que tous les autres gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, ont toujours fermement soutenu le Mage ;

Considérant qu'alors même que le gouvernement lance son «tour de France de l'égalité» et qu'il a déclaré vouloir faire de l'égalité une «grande cause nationale», cette décision est totalement incompréhensible ;

Considérant que la période actuelle démontre une prise de conscience importante sur la réalité et l'ampleur des inégalités femmes-hommes et qu'il est nécessaire de soutenir tous les outils qui peuvent faire progresser l'égalité ;

Considérant l'annonce de la suspension de cette subvention de 8 000 euros est très brutale mais aussi très tardive – début octobre – alors que de nombreuses opérations ont déjà été réalisées pour l'année 2017 ;

Considérant qu'une pétition a réuni plus de 5000 signatures et notamment celles de plus de 100 universitaires, associatifs et représentant-es politiques reconnu-es ;

Considérant que la Ville de Paris, au travers de la délégation d'Hélène Bidard, adjointe à l'égalité femmes-hommes, subventionne l'association à hauteur de 10 000 euros ;

Sur proposition de Nicolas Bonnet-Oulaldj, Jean-Noël Aqua, Raphaëlle Primet, Hervé Bégué et les élu-es du groupe communiste,

émet le vœu :

- Que la Maire de Paris interpelle le gouvernement quant à cette suspension de subvention afin qu'elle soit rétablie